ERP pour Concessionnaires agricoles





Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA

Crise et ressources humaines

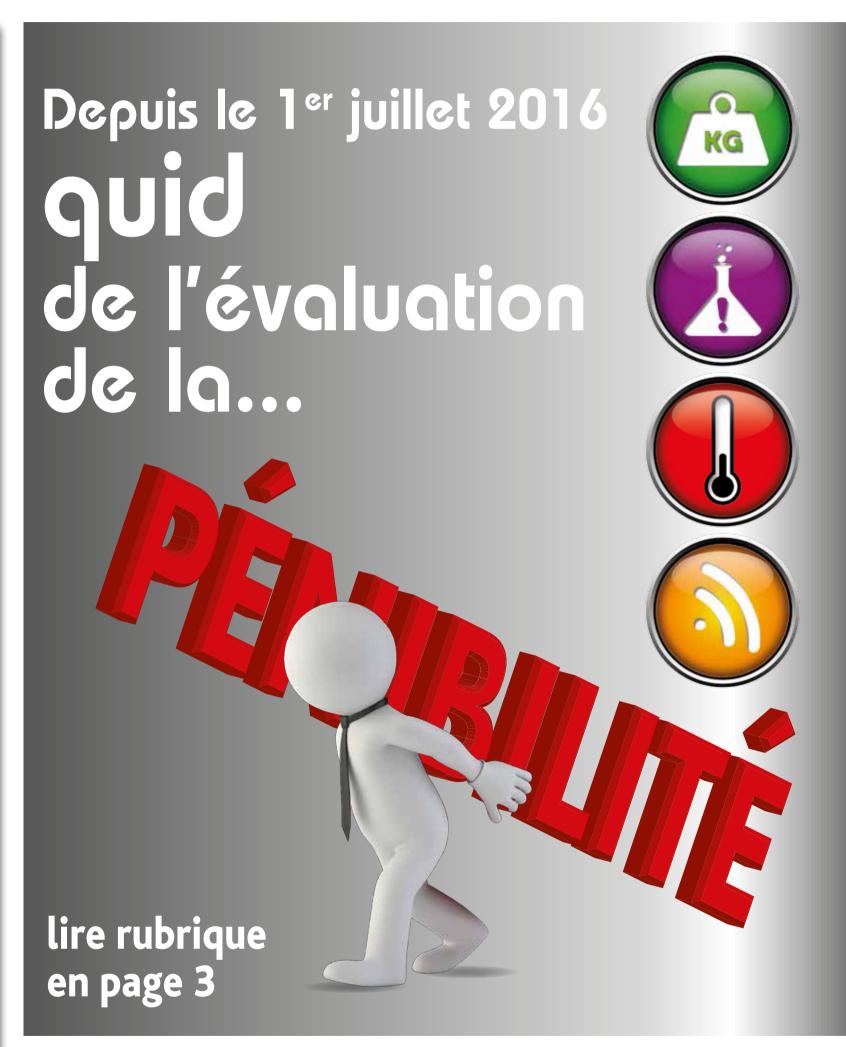
La crise dans le monde agricole n'a jamais été aussi importante, touchant en même temps tous les secteurs d'activités (porc, bovin viande, bovin lait, céréales, et autres activités hors sol) partout dans l'hexagone... et en Europe. Et cela sans compter sur la météo qui vient s'immiscer dans le débat. Sans vouloir être pessimiste, la situation ne devrait pas s'améliorer en 2017, année d'élection présidentielle synonyme d'attentisme. Cela ne sera pas sans conséquences sur nos activités, et comme tout bon chef d'entreprise averti, vous allez devoir adapter « l'outil » pour pérenniser l'activité.

Dans des situations d'urgence, il est souvent facile de commencer les « coupes sombres » par les ressources humaines, alors qu'il y a souvent d'autres variables d'ajustement qui auraient pu, ou qui pourraient, être mises en œuvre ou intensifiées, comme :

- L'amélioration de la productivité, autant technique que commerciale, en traquant les coûts cachés (stocks, consommables, cessions internes...). C'est le moment de revoir la gestion de ses achats, de ses stocks et de ses comptes clients pour améliorer la trésorerie.
- La diminution des charges de marketing et de publicité. Posons-nous la question de notre participation à toutes ces foires et salons de plus en plus désertés par les clients, d'autant qu'ils seront de moins en moins nombreux. Quelle image donnons-nous ?
- L'amélioration des marges, d'autant que la perte d'activité est aussi due à l'arrivée de nouveaux acteurs (Internet...). Même si c'est un challenge difficile, c'est dans ces moments de crise qu'il faut s'employer à les remonter. Pourquoi ne pas agir d'abord sur la valeur des reprises occasion ?
- Le contrôle et l'ajustement par rapport à l'activité, des postes de charges indirectes (déplacements, frais de repas, fournitures administratives...). Et peut-être la formation, mais attention...

Les crises passées doivent nous amener à quelques réflexions avant d'utiliser les seules ressources humaines comme variable d'ajustement des coûts, ceci pour ne pas retrouver en sortie de crise, les mêmes difficultés :

...suite en page 2





VOUS SOUHAITEZ
ALLER DE L'AVANT,
VOTRE BANQUE EST LÀ
POUR VOUS ACCOMPAGNER.



...édito suite de la page 1

- Difficultés de recrutement, car les jeunes qui n'auront pas trouvé de stage ou de contrat se seront orientés vers d'autres domaines.
- Perte d'image et d'attractivité de nos métiers dès lors qu'un métier ne recrute plus.
- Difficultés pour retrouver des compétences adaptées à nos métiers (connaissance du domaine agricole, connaissance des technologies spécifiques à notre environnement). Devant les difficultés de recrutement que nous connaissons toujours, il est important :
- De conserver le partenariat avec les centres de formation afin de maintenir notre image de secteur dynamique et attractif.
- De continuer le travail de formation par l'accueil d'apprentis et de stagiaires, peut être en limitant leur nombre mais surtout pas en ne formant plus du tout.
- De former notre personnel aux nouvelles technologies car c'est dans ces moments de crise que les mutations importantes se font.

N'oublions pas que c'est avec ce capital humain que nous pourrons garder notre avantage concurrentiel et que nos entreprises continueront à se développer et à innover.

Certes, dans certaines situations il faudra sans doute réduire la voilure, mais il est important que cela ne se fasse pas seulement au détriment de la formation des jeunes, véritable vivier pour l'avenir.

Ma longue carrière dans ce métier, me fait dire que cette nouvelle crise est le point de départ de profonds changements, que ceux qui auront préservé la valeur humaine passeront.



William PIGNY

nommé commandeur du Mérite agricole

L'ancien président de Coop de France et le viceprésident délégué à l'agriculture de la région Grand Est, Philippe MANGIN, a remis à le 26 août dans le cadre de la Foire de Châlons en Champagne, les insignes de commandeur du Mérite agricole à William PIGNY, le président d'honneur d'Equip'Agro.

William PIGNY constitue depuis 25 ans avec Bruno FORGET, commissaire général de la Foire, un duo fort qui a permis de hisser cette manifestation au rang des événements majeurs de la rentrée agricole. Petit-fils d'agriculteurs, William PIGNY intègre à 17 ans la concession familiale qui se situe à Saint Memmie (51). Quelques années plus tard il reprendra le flambeau et contribuera au développement de l'entreprise. Fortement engagé au sein de l'organisation professionnelle, il sera président départemental du SEDIMA et à l'origine du CJMA (Club des jeunes du machinisme agricole).

A 73 ans, avec toujours autant d'énergie et de bonne humeur, il reste au contact de la profession et de la filière.



OP_

Distributeurs et éleveurs,

un même combat!

Le 27^{ème} congrès national d'Elvéa, association française qui compte 16 000 éleveurs bovins, s'est tenu les 7 et 8 septembre à Périgueux en Dordogne (24) sous l'égide d'Elvéa Périgord (232 éleveurs).

Parmi la quarantaine de partenaires sponsors de l'opération, on pouvait voir la société Savimat, filiale du groupe Dousset-Matelin, qui compte 3 bases en Dordogne (Montignac le siège social, Savignac Ledrier et Molières).

Dans un contexte de marché difficile pour les éleveurs et les négociants, une façon pour la concession de défendre ses valeurs et la production de viande française. Le groupe Dousset-Matelin, entreprise familiale qui a fêté en 2014 ses 90 ans, distribue la marque Claas. Avec 140 salariés répartis sur 10 bases, il couvre les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de l'Indre et Loire, de la Dordogne et de la Corrèze. Il est dirigé par Alain, Michel et Benjamin DOUSSET et Jean-Pierre MATELIN.









Créé en 1982 par Gérard PAUTHIER, le groupe Agro-Service 2000, dont la particularité est de ne pas distribuer de matériels automoteurs, est repris en 2014 par Naxicap Lyon, une filiale de la Banque Populaire. Présidé par Franck PIOT, il comprend aujourd'hui 140 salariés et 21 magasins pour un chiffre d'affaires de 34 M€. Il s'est développé sur 17 départements et couvre l'Auvergne, la Bourgogne, le Centre, le Limousin,

le Midi-Pyrénées, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Rhône-Alpes.

Dernier arrivé au sein du réseau commercial Agro-Service 2000, via un rachat en juillet 2016, le magasin de Louhans situé en Saône et Loire (71) a été inauguré le 29 septembre. Labellisé aux couleurs du concept Agro-Service 2000, la surface d'origine a été doublée portant le magasin à 1000 m² et 12 000 références.



SEUL ORGANISME RECOMMANDE PAR LA BRANCHE SDLM POUR METTRE EN ŒUVRE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE LA BRANCHE

La loi de sécurisation du 14 juin 2013 prévoit la généralisation d'une complémentaire santé obligatoire à l'ensemble des salariés au 1er janvier 2016.

Après plusieurs mois de négociation et à l'issue d'un appel d'offres, les partenaires sociaux de la branche SDLM, à laquelle appartient le SEDIMA, ont signé un accord qui recommande Malakoff Médéric (groupe de protection sociale) pour gérer et assurer votre nouveau régime frais de santé conventionnel.

Pourquoi choisir l'organisme recommandé?

Pour être en conformité vis-à-vis des nouvelles réglementations et bénéficier :

- de garanties performantes à un coût intéressant,
- du maintien des taux de cotisations,
- de la prise en charge d'une partie de la cotisation de vos apprentis,
- de l'assurance que votre contrat sera piloté par vos représentants et évoluera au rythme des obligations conventionnelles.

Votre contact : 0 800 801

0 800 801 522

gratuits

du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures

ou rendez-vous sur le site dédié à votre branche www.malakoffmederic.com/entreprises/conventions-collectives/ ccn-commerce-reparation-materiels-agricoles-sdlm/complementaire-sante.htm





Rubrique du mois



service Qualité Hygiène Sécurité du SEDIMA

Evaluation de la pénibilité au 1er juillet 2016 : quid ?

Issu de la loi de 2010 sur la réforme des retraites, le dispositif d'évaluation de la pénibilité est entré en pleine application depuis juillet dernier. Ainsi, vous devez dorénavant évaluer la pénibilité au travail.

S'il s'avère qu'un salarié est soumis à la pénibilité, l'employeur devra déclarer les expositions, via son logiciel de paie, dans la DSN (déclaration sociale nominative) à compter de janvier 2017. Le salarié bénéficie alors d'un compte personnel de prévention de la pénibilité sur lequel il peut accumuler des points lui permettant de financer certaines actions.

L'évaluation concerne les facteurs suivants (voir tableau ci-dessous).

Comment évaluer l'exposition ?

Même si les seuils sont définis, il n'en reste pas moins que l'évaluation reste extrêmement complexe, voire impossible sans aide, pour le chef d'entreprise.

C'est pourquoi, le SEDIMA a travaillé depuis 2010 sur la rédaction d'un référentiel professionnel afin d'aider les entreprises dans cette démarche. Ce référentiel, et surtout son homologation par l'administration, permettra aux entreprises en cas de contestation de se prévaloir de leur bonne foi dans leur déclaration. Une sécurisation juridique précieuse qui était demandée de longue date.

Le référentiel est prêt et a été présenté au Ministère du travail le 12 juillet et au Conseil d'orientation des conditions de travail le 11 octobre dernier pour homologation.

Après cette étape, nous vous proposerons des formations à l'utilisation de l'outil web d'évaluation, qui a été développé d'après le référentiel homologué, afin de réaliser simplement votre évaluation de la pénibilité et vos déclarations.

Facteurs de pénibilité	Intensité minimale	Durée minimale
Manutention manuelle de charges	Tonnage cumulé de 7,5 tonnes	120 jours par an
	Lever ou porter des charges de 15 kg ou plus	
	Pousser ou tirer des charges de 250 kg ou plus	600 heures par an
	Se déplacer, prendre au sol ou à une hauteur située au-dessus des épaules des charges de 10 kg ou plus	
Postures pénibles	Maintien des bras en l'air à une hauteur située au-dessus des épaules	
	Positions accrouples	900 heures par an
	Positions à genoux	
	Positions du torse en torsion à 30 degrés et plus	
	Positions du torse fléchi à 45 degrés et plus	
Vibrations mécaniques	Vibrations de 2,5 m/s² transmises aux mains ou aux bras	· 450 heures par an
	Vibrations de 0,5 m/s² transmises à l'ensemble du corps	
Agents chimiques dangereux	Les seuils sont fixés pour chaque agent chimique par une grille d'évaluation prenant en compte les caractéristiques du produit, les mesures de protection individuelles ou collectives mises en place et la durée d'exposition.	
Températures extrêmes	Température inférieure ou égale à 5° ou supérieure ou égale à 30°	900 heures par an
Bruit	Exposition quotidienne à un bruit d'au moins 81 décibels pour une période de référence de 8 heures	600 heures par an
	Exposition à des bruits impulsionnels (brefs et répétés) d'au moins 135 décibels	120 fois par an

agenda septembre 2016

interne

- Commission Sociale
- → Commission Patronale
- → Commission Garantie
- Bureau Exécutif
- → Commission Gestion

externe

- Intervention à la convention Verts Loisirs à Rodez (12)
- Réunion présidence AGEFIDIS

 (association paritaire de gestion des fonds relatifs
 au financement du dialogue social)
- Commission sociale CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises)
- Rencontre de la CAMDA

 (organisation professionnelle chinoise)
 cf. actus réseaux en page 5
- Présence du SEDIMA au salon Space (35) cf. actus réseaux en page 4
- Rencontre AXEMA (Union des Industriels de l'Agroéquipement)
- Présence du SEDIMA
 à SalonVert (91)
 cf. actus réseaux en page 4
- Commission Paritaire
- Assemblée Générale ASDM

 (Association des Syndicats
 de la Distribution et de la Maintenance
 des Matériels Agricoles,
 de Travaux publics et Manutention
 et Parcs et jardin)
- Rencontre de la Présidence SEDIMA avec Gérard LARCHER, Président du Sénat

bienvenue



M. Daniel CAZOTTES

SA CMA RODEZ Route de Conque 12000 RODEZ

M. Gilbert DELOR

SARL DELOR VINCENT

Zone artisanale

48700 RIEUTORT DE RANDO

M. Didier TERRAL

TERRAL SARL
6 Pae Domaine des 3 Fontaines
34230 LE POUGET

M. Sébastien ZARROCA

SAS ZARROCA Au Village n°5 32340 PEYRECAVE

M. Jean-François ZUGASTI

MAIGNON MOTOCULTURE 1 rue du Moulin de Brindos 64600 ANGLET

salons

Betteravenir 26 & 27 octobre Moyvillers (60)

Eima

9 au 13 novembre Bologne (Italie)

Vinitech Sifel

29 novembre au 1er décembre *Bordeaux (33)*



Tél 01 53 62 87 10

nprimerie GDS - 87 LIMOGES - DEPOT LEGAL OCTOBRE 2016 - ISSN 1259-069 X



Sedimag' • n° 277 • octobre 2016

Fédés 2016

Au programme des réunions

A partir de 8 h 30 : accueil des participants

En matinée, actualités et infos pratiques :

- ✓ situation économique nationale et régionale
- ✓ actions politiques menées en 2016
- comment bien gérer sa trésorerie face à la crise ?
- les réformes de la formation initiale et continue
- droit des contrats commerciaux et médiation
- ✓ conséquences de la loi El Komri
- en matière sociale

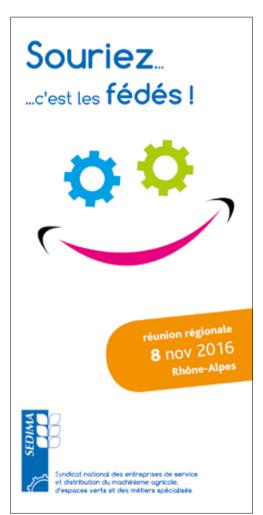
 mise en œuvre du dossier pénibilité
- ✓ santé et bien-être du dirigeant
- ✓ GSC, la couverture du dirigeant en cas de perte d'emploi

Pause déjeuner

A partir de 14 h et jusqu'à 16 h 30 :

- les actions de communication du SEDIMA : nouveau site internet,
- campagne de promotion vers le grand public résultats de l'enquête ISC (indice de satisfaction des constructeurs)
- France et Europe

 ✓ « Connaître les règles de l'expertise »
- exposé-débat animé par un expert du réseau Référence Conseil



Notez dès à présent les dates des rencontres régionales de la profession et celle à laquelle vous allez participer!

mardi 8/11

Rhône-Alpes

L'Isle d'Abeau (69)

mercredi 9/11

Limousin-Auvergne

Clermont-Ferrand (63)

jeudi 10/11

Centre

Lorraine-Alsace

Orléans (45)

mardi 15/11

Metz (57)

mercredi 16/11

Champagne-Ardenne

Reims (51)

jeudi 17/11

Nord Picardie

Amiens (80)

mardi 22/11

Bourgogne-Franche-Comté

Beaune (21)

mercredi 23/11

Ile de France

Evry (91)

jeudi 24/11

Normandie

Caen (14)

mardi 29/11

Bretagne

Ploërmel (56)

mercredi 30/11

Pays de Loire

Angers (49)

jeudi 1/12

Poitou Charentes

Poitiers (86)

mardi 6/12

Méditerranée

Montpellier (34)

mercredi 7/12

Midi-Pyrénées

Toulouse (31)

jeudi 8/12

Aquitaine

Bordeaux (33)

Salons d'automne

le SEDIMA y était...

Pour la seconde année, un espace SEDIMA était visible sur les salons de rentrée, tout d'abord au Space (photo 1), puis à SalonVert (2) et au Sommet de l'Elevage (3). L'occasion pour l'organisation professionnelle d'être au contact de ses adhérents, mais aussi d'échanger avec les différents acteurs de la filière (industriels, institutionnels, clients finaux, journalistes, etc).









Santé & Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, solidaires parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre engagement social auprès des plus fragiles.





PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis Direction des Accords Collectifs Tél. : 01 76 60 85 32 dac-interpro@ag2rlamondiale.fr

Sedimag' • n° 277 • octobre 2016

Relations internationales

La Chine en éveil...

Une délégation de la CAMDA (association gouvernementale chinoise regroupant des constructeurs et des distributeurs) a été reçue le 5 septembre aux Ets Pean (concessionnaire New Holland à Mondoubleau dans le Loir et Cher) afin de découvrir la distribution française, le fonctionnement d'une concession et les problématiques de l'occasion.

Après une visite de l'entreprise, les échanges et les questions ont été nombreuses. Le périple devait ensuite conduire le groupe au salon Innovagri. Deux représentants de cette délégation ont été accueillis au SEDIMA par Anne FRADIER (Secrétaire Général), Alain DOUSSET (Président de la commission Internationale) et Benoît DAVID, Vice-Président du Bureau du SEDIMA.







Vols de tracteurs

Signature d'une convention de partenariat



Le 21 juin 2016, le SEDIMA représenté par son Président, et le Lieutenant-Colonel Pascal COLLET, commandant en second du groupement de Gendarmerie de la Mayenne, ont signé une convention de partenariat visant à renforcer la collaboration entre l'institution militaire et les concessionnaires adhérents du SEDIMA dans le but d'engager toute action permettant de prévenir les vols de matériels (tracteurs en particulier, mais pas seulement).

Des échanges entre les Référents Sûreté de chaque département et les chefs d'entreprises sur le terrain permettent de sensibiliser chacun sur ce qu'il est nécessaire et possible de faire pour prévenir les actes délictueux que plusieurs dans la profession ont déjà connus.

Réalisée en présence de représentants des concessions Douillet, Lesieur, Romet et Bretagri, cette convention formalise deux années de collaboration fructueuse entre les forces de gendarmerie et les distributeurs de matériels agricoles.

Un réseau d'alerte mail fonctionne déjà dans la Mayenne pour relayer l'information.

« La rapidité de transmission de l'information est primordiale pour l'interpellation des auteurs. Nous sommes en veille permanente et nous devons impérativement les dissuader », a souligné le Lieutenant-Colonel COLLET.

« À terme, le but est d'étendre cette convention sur le territoire national. Nous allons informer les Présidents de fédérations et départementaux et les encourager à étendre l'action Mayennaise à leurs régions et départements. Parallèlement, nous souhaitons toujours que les constructeurs s'impliquent en optimisant la protection des matériels via des clés codées, des systèmes de géolocalisation ou tout autre solution qui permettrait de limiter les tentatives de vols », précisait Raphaël LUCCHESI.

Chez les concessionnaires, la prise de conscience des risques se traduit par des investissements afin de prévenir les vols. Leur coût peut s'avérer justifié au regard du préjudice financier causé par le vol pouvant parfois mettre en péril les entreprises. En Mayenne, aucun vol en concession n'est enregistré depuis 2015. Toutefois, il s'avère indispensable de maintenir la vigilance.





- → Être acteur d'un réseau professionnel reconnu.
- → **Bénéficier** de l'expertise de **spécialistes dédiés** (juridique, fiscal, patrimonial, social, économie, gestion, ressources humaines, formation, hygiène et sécurité, occasion, métiers spécialisés).
- → **Défendre** les **droits** et **intérêts** d'une profession.
- → S'informer et échanger pour anticiper les évolutions de la profession.
- → **Étalonner** sa performance économique par rapport aux ratios de la profession.

contact: Sylvie.strobel@sedima.fr



Pour plus d'informations, consultez notre nouveau site web :

www.eti-online.fr

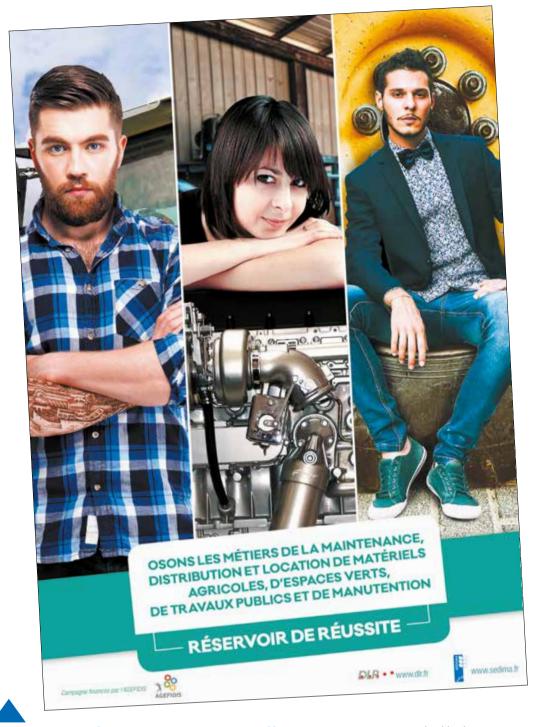
Votre ERP en version Cloud et FullWeb

f V in

Service commercial: commercial@eti.eu - 05.65.757.757

Sedimag' • n° 277 • octobre 2016

Les actions terrain du SEDIMA





Campagne de communication d'envergure

Cette campagne financée par Agefidis et décidée par les partenaires sociaux vise à moderniser l'image de nos secteurs professionnels auprès du grand public pour attirer des jeunes mais aussi des salariés en reconversion vers les entreprises de la branche. Débutée en septembre avec la publication d'encarts publiés dans plusieurs magazines et journaux destinés aux jeunes, aux organismes de reconversion et au

grand public, la campagne va se poursuivre dans les semaines et mois à venir sur d'autres vecteurs de communication.

Si certains de nos adhérents souffrent de la crise agricole, la dernière enquête conjoncture montre que les entreprises continuent à être confrontées à des problèmes de recrutement. La branche se doit donc de poursuivre ses efforts de communication pour les années à venir.

(Cf. édito de René Halopeau pages 1/2)



Vendredi 2 décembre 2016 à l'Espace Cap 15, Paris

Concours photos

Du 15 octobre au 15 décembre 2016, le SEDIMA lance un concours photos sur le thème « valorisez les métiers, les femmes et les hommes de la concession ». Ouvert à tous les salariés des entreprises adhérentes du SEDIMA, cette action engagée par la commission Communication de l'organisation professionnelle a pour but de reconstituer une base de photos mettant en avant les métiers et compétences de la distribution et de créer une animation lors du prochain Sima.

Chaque participant peut envoyer jusqu'à 5 photos en valorisant la concession (structure, parc...), les femmes et hommes de l'entreprise et leurs métiers (commercial, atelier, SAV, magasin, administratif), ou les nouvelles technologies.

Les 3 lauréats du concours seront invités au dîner de gala de l'assemblée générale du SEDIMA, en février prochain, et se verront remettre un lot sur le stand du SEDIMA (1er lot : une tablette, 2ème lot : un smartphone, 3ème lot : une enceinte sans fil).

Les détails du règlement sont disponibles sur le site du SEDIMA.

Les 24 h des distributeurs Espaces Verts

Fruit d'un partenariat entre Profield Events, créateur et organisateur de SalonVert, Moteurs & Réseaux, le magazine spécialiste des espaces verts, et le SEDIMA, les 24 h des distributeurs Espaces Verts a pour objectif, dans un contexte privilégié, de réunir les distributeurs et les fournisseurs du marché des espaces verts.

Cette rencontre se tiendra le vendredi 2 décembre 2016 de 9 h 30 à 17 h à l'Espace Cap à Paris. Elle favorisera les contacts entre confrères et fournisseurs, et permettra aux participants d'assister à des colloques animés par des intervenants de renom. Programme et bulletin d'inscription sont en cours de diffusion.

en bref

Amazone rachète Vogel & Noot

Le groupe Amazone vient de faire l'acquisition de l'usine de production de charrues de l'allemand Vogel & Noot à Mosonmagyarovar au nord-ouest de la Hongrie. Elle acquiert aussi tous les droits sur les gammes de charrues. Le groupe Amazone complète ainsi son potentiel de production et porte à 6 ses sites de production (Allemagne, France, Russie et Hongrie).

Carré prend des mesures face à un marché en berne

Malgré un fort regain d'activité et un chiffre d'affaires en hausse de 35 %, l'entreprise vendéenne fait l'objet d'une procédure de sauvegarde. Cette action préventive, souhaitée par son dirigeant, a pour objet dans un marché délicat de conforter le seuil de rentabilité de la firme suite à de récents investissements (lancement de nouveaux produits, réorganisation du réseau de revendeurs, nouvelle usine de peinture à technologie cataphorèse).

Sur l'exercice 2015/2016 (du 1° juillet au 30 juin), l'activité construction de machines agricoles de Carré a pourtant progressé de 38 %, dont 16 % à l'export, et son activité sous-traitance industrielle de 22 %.

Cultures Agri: 7ème édition

Le concours de vidéos agricoles Cultures Agri, initié par le Crédit Mutuel, du 1er septembre au 10 janvier 2017, propose pour la 7ème année aux classes de l'enseignement agricole de réaliser des clips en lien avec l'agriculture et la ruralité. Le thème de cette édition s'intitule « Sols et terroirs, tout un programme ! ». Ce concours permet aux classes gagnantes de recevoir des aides pour financer leurs voyages d'étude. L'an passé 73 établissements avaient posté 280 clips. Pour plus d'informations :

 $www.culturesagri.fr-culturesagri@\ culturesagri.fr$

Deutz-Fahr poursuit sa stratégie made in Germany

La nouvelle usine de fabrication de tracteurs Deutz-Fahr à Lauingen (en Allemagne) étant pratiquement terminée, les dirigeants s'attaquent à proximité à un autre projet : la construction du Deutz-Fahr Arena, un centre de formation et d'accueil visiteurs. L'immeuble de 2 étages d'une superficie de 3800 m² comprendra salles de conférence et de formation, centre d'essais, salle d'exposition tracteurs, musée, restaurant, cinéma et boutique. Il pourra recevoir jusqu'à 10 000 visiteurs par an et former 3 000 personnels des concessions.

Alors que la production des tracteurs séries 6, 7, 9 (et future série 11) a débuté sur le site de Lauingen, le Deutz-Fahr Arena sera opérationnel début 2017.

Fendt présente le projet de recherche Mars



En partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Ulm (Allemagne) Agco/Fendt explore l'utilisation de robots autonomes en agriculture avec assistance par satellite.

Le projet, soutenu par l'Union Européenne, rentre dans le cadre du programme FP7 de recherche et développement. L'application, qui se nomme Mars (Mobile agricultural robot swarms), a pour objectif, via des robots à entrainement électrique, de semer du maïs.

Elle permet de sélectionner le champ à ensemencer quelles que soient les conditions de travail (luminosité, état du sol, émissions sonores), le type de semence, la densité du semis, le nombre de robots à utiliser,...

Un algorithme intelligent (OptiVisor) planifie l'utilisation des robots, assure leur rechargement et sauvegarde sur un cloud les coordonnées géographiques de chaque semence.

Pichon renforce ses fonds propres

Pour soutenir sa stratégie de développement, le spécialiste finistérien de l'épandage organique s'entoure de trois investisseurs minoritaires : Unigrains (fonds dédié aux métiers de l'agroalimentaire), BpiFrance (investisseur de proximité filiale de la Caisse des Dépôts) et Unexo (fonds d'investissement du Crédit Agricole).

Fondée en 1970 par Michel PICHON, l'entreprise se développe à l'international en 1997, rachète un site industriel en Pologne en 2009 et acquiert en septembre 2015 la société Gilibert (matériels de transport). Le renforcement de ses fonds propres a pour but de conforter son développement à l'international (Europe de l'Est et Asie), son développement produits et la création de sa nouvelle usine de 22 000 m² à Landivisiau dont l'ouverture est prévue d'ici la fin de l'année.

L'entreprise Pichon a un effectif de 186 employés et a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 34 M€.



Caterpillar: 2 chargeurs aux normes Stage IV

Les nouveaux chargeurs télescopiques de Caterpillar, référencés sous la lettre D, sont conformes aux normes d'émissions polluantes Stage IV. Destinés au marché agricole, avant celui de la construction, ils se composent de deux modèles.



Le **TH306D** possède une flèche à 2 sections et une transmission hydraulique à 2 vitesses. Il lève jusqu'à 5,80 m et a une capacité de 2,8 T. Il est pourvu d'un moteur Deutz de 3,6 l et développe une puissance de 100 ch. Sa hauteur (2,25 m) et sa largeur (2,10 m) en font un engin capable de travailler dans des espaces étroits.

Le **TH3510D** se place entre le TH407C (qui lève à 7 m) et le TH414C (qui lève à 14 m). Il est équipé d'une flèche à 3 sections, d'une transmission Powershift et d'un moteur Caterpillar en version 3,4 l de 100 ch ou 4,4 l développant 126 ou 140 ch. Il lève jusqu'à 3,5 T à une hauteur de 9,80 m. Il possède un système de freinage sur les deux ponts, des amortisseurs de fin de course, un ventilateur réversible hydraulique, un ordinateur de bord avec caméra de recul,...



Case IH: zoom sur la RB 545



Pour la saison 2017 la nouvelle série de presses à balles rondes à chambre fixe **RB 545** fait son apparition. La gamme, assemblée à Plock (en Pologne), succède à la RB 544 et se décline en 2 modèles. La presse RB 545 et la presse enrubanneuse RB 545 Silage pack fournissent des balles de 1,22 x 1,25 m. La gamme est complétée par la RB 544 Silage pack HD qui fait des balles de densité plus grande (1,22 x 1,35 m).

Ces modèles sont dotés d'un nouveau ramasseur d'une largeur de 2,20 m avec cinq porte-dents en acier d'un diamètre de 5,5 mm. La chaîne cinématique est plus robuste grâce à de nouveaux ressorts associés à deux vérins hydrauliques. Le rotor de coupe reçoit 20 couteaux pour une longueur de coupe de 52 mm. Les couteaux peuvent s'activer manuellement par groupe de 10. De nouveaux rouleaux moulés à froid, avec dix renflements au lieu de quatre, favorisent le compactage. Un fond ouvrant passif, installé derrière le rotor, peut être manœuvré depuis la cabine pour faciliter l'ouverture en cas de bourrage. Un nouveau système de liage filet (d'1,3 m de large) permet de recouvrir 20 % plus vite que le standard les bords de la balle. L'Isobus est de série sur la gamme RB 545 avec le moniteur AFS 700.

à propos

Florent GUILLEMAN



Après 28 années à la direction de la filiale française d'Amazone (1988 – 2016) où il a fait progresser le réseau de distributeurs, Jean PELIKAN a passé le relais à Florent GUILLEMAN. Ce dernier dispose d'une solide expérience puisqu' il a effectué tout son parcours dans le machinisme agricole. D'abord comme chef produits chez Kverneland, chef produits Europe chez John Deere, directeur des ventes France chez Challenger puis directeur commercial chez Same Deutz-Fahr.

avant d'intégrer Amazone en 1989 au poste de chef des ventes.

Christian POITERUX



Il succède à Sylvain JONOT au poste de Directeur commercial d'Amazone France. Il était précédemment directeur commercial de Krone après avoir démarré sa carrière comme vendeur en concession puis avoir rejoint Amazone en 1996.

Christophe



C'est le nouveau Responsable du réseau agricole de Bergerat Monnoyeur (Caterpillar). Il était basé en Algérie depuis 5 ans où il assurait la fonction de chef des ventes. Il a effectué auparavant 25 ans de sa carrière chez Mercedes Benz France où il était responsable du département véhicules spéciaux.

Sylvain JONOT



Le Directeur commercial d'Amazone France, poste qu'il occupait depuis 1996, a tiré sa révérence en faisant valoir ses droits à la retraite. Il a débuté son parcours professionnel comme technicien puis vendeur en concession,

Claas: nouveautés récolte 2017

La gamme remaniée de moissonneuses-batteuses



Lexion 600 se compose de 3 modèles à 6 s e c o u e u r s (Lexion 650, 660, 670) équipés d'un batteur de 1700 mm

et 2 modèles à 5 secoueurs (Lexion 620, 630) avec un batteur de 1420 mm. Les modèles haut de gamme (660, 670) reçoivent des moteurs Mercedes Benz 6 cylindres de 7,7 l et 10,7 l développant 408 ch et 435 ch. Nouveau broyeur, éparpilleur radial à entraînement mécanique, système de refroidissement Claas Dynamic Cooling issu des Lexion 700, fonction Auto Cleaning distinguent les Lexion 600.

La gamme Tucano qui compte 7 modèles s'élar-



git avec l'arrivée de la moissonneusebatteuse **560** qui s'intercale en haut de gamme entre les modèles 450 et 570.

Comme son aînée, elle adopte le système de battage APS Hybrid System (combinaison du système de battage transversal APS et de séparation résiduelle des grains Roto Plus). Elle se distingue par son gabarit compact et sa puissance. Dotée d'un moteur Mercedes Benz, elle développe 313 ch. Sa trémie atteint une capacité de 9000 l.

Agrisem International revisite ses trémies frontales



Les trémies frontales DSF 1600/2200, d'une capacité de 1600 l et 2200 l, font peau neuve. Si elles conservent leurs deux compartiments permettant d'appliquer deux produits à des doses différentes en un seul passage, elles reçoivent une cuve inox, un front-pack directionnel en option et une compatibilité Isobus.

Quant au modèle **DSF 1000**, pour offrir une meilleure visibilité de jour comme de nuit, son design a été revu et il dispose d'un éclairage à feux halogènes et leds.

JPH.CONSULTING & PARTNERS ection de postes à pourvoir dans le machinisme agr

Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture France & International

POUR LES CONSTRUCTEURS

- Technicien : matériels TP et environnement pour Sud-Est
- Chef produit: installations d'enrobage routier
 Commercial: Grand Ouest matériels pour l'environnement -
- TP et collectivités (exp 8 à 10 ans)
- Dév marchés : équipement d'élagage Exp 5 ans secteur France Ouest
- TC outils du sol : expérience des réseaux homme de terrain secteur Est
- TC pièces : secteurs Est Anglais le plus
- Technicien SAV matériels environnement : Sud-Est
- TC pièces & SAV matériels forestiers : secteur Est Allemand courant
- Inspecteur Technique : matériels viticoles France et export Allemand courant, voire Anglais

POUR LES CONCESSIONNAIRES

- Dir/Resp Cciaux Grand-Est Ouest Sud-O Provence
- Commercial Agri Viti Provence
 Traite/relations Commerciany 8
- Traite/robotique Commerciaux & Techniciens Nord Nord-Ouest
- GPS/Guidage/Ag Précision Commerciaux et Techniciens
 4 Resp magasin & magasinier Nord-Picardie Ile de France Sud-Ouest Sud-Est
- Directeur SAV Ouest
- Chefs d'atelier & Chef d'atelier/responsable de site
- 2 Inspecteurs Techniques tract & MB/ constructeur Grand-Est Bourgogne
- Tech resp SAV export Anglais basé France ou Afrique
 Formateur support produits tracteur, MB/ constructeur grand Ouest

Envoyer CV et lettre de motivation sous word à :

Jean-Paul HOUPERT - 06 63 97 36 66 jphconsulting 1@aol.com

Jean-Paul PAPILLON - 06 83 01 75 40 jeanpaulpapillon@gmail.com

Hardi: évolution du Méga



Le pulvérisateur porté **Mega** se décline en 4 modèles. Les machines haut de gamme de 1800 et 2200 l sont disponibles, quant aux modèles d'entrée de gamme de 1200 et 1500 l, ils seront commercialisés au cours du 1^{er} semestre 2017. A noter un nouveau circuit de pulvérisation conçu pour un contrôle manuel, à distance ou automatique, le système de régulation DF4 fourni de série et l'attelage Easy Connect.

Le Mega est livré avec des rampes en acier, à dispositif

anti-fouettement, Pro VP à repliage vertical de 20 à 28 m ou FlexGeo de 15 à 27 m.

John Deere: du nouveau coté 5R et 8R



La nouvelle génération de tracteurs 4 cylindres 5R a un empattement de 2,25 m et un rayon de braquage de 3,75 m. Leur châssis est incurvé et leur centre de gravité surbaissé. Les 4 modèles (5090R, 5100R, 5115R, 5125R) se déclinent de 90 à 125 ch en puissance nominale et bénéficient d'une surpuissance de 10 ch supplémentaires. Ils reçoivent les moteurs stage 3B PWX John Deere de 4,5 l. Trois options de transmission sont au choix: la CommandQuad manuelle avec 4 gammes et 4 rapports sous charge, la 16x16

CommandQuad et la 32/16 Command8 (8 rapports sous charge et un mode éco). Ils sont équipés d'une suspension du pont avant à bras indépendants avec un débattement de +/- 45 mm. Colonne de direction inclinable, console d'angle, pare-brise panoramique, tableau de commande ergonomique complètent ses nouveaux tracteurs.

En 2017, la gamme 8R sera élargie par le haut avec le 8400R d'une puissance de 400 ch. La gamme se déclinait jusqu'alors avec 6 modèles de 245 à 370 ch de puissance nominale. Entraîné par un moteur John Deere de 9 l, conforme aux normes antipollution et incorporant un nouveau design de piston, le 8400 R aura une capacité de traction supérieure de 6 %. Il bénéficie d'un essieu crémaillère à double méplat d'une largeur totale de 2,55 m et d'une transmission full powershift e23. La surpuissance lui permet de développer 50 ch supplémentaires.



Fendt: nouvelles gammes en Nature Green

L'intégralité des produits de la firme Fendt est à présent disponible dans la nouvelle couleur Fendt Nature Green.



Les premières unités de la série Fendt 1000 Vario ont été livrées ce mois de septembre. Jusqu'à fin 2016, ce sont 170 tracteurs qui seront produits sur le site de Marktoberdorf en Allemagne. Caractérisée par un poids léger (14 T) et un lestage souple, la gamme se compose de 4 niveaux de puissance de 380 à 500 ch (modèles 1038, 1042, 1046 et 1050 Vario). Elle est équipée d'un moteur Man de 12,4 l et de la transmission continue Vario qui a la particularité d'être devenue une transmission intégrale (agissant directement sur les deux essieux, arrière et avant).

Le tracteur compact 4 cylindres Fendt **500 Vario** adopte la norme antipollution Stage IV via le système de recyclage des gaz d'échappement avec injection d'Adblue et filtre à particules passif (CSF). Le moteur Deutz de 4,04 l développe une puissance de 125 à 165 ch. Il adopte un nouveau système de guidage VarioGuide, 3 régimes de prise de force dont le 1000 E, une cabine VisioPlus avec un pare-brise incurvé, un essuie-glace avant de 300°, un éclairage à leds et le dispositif d'antidémarrage électronique (en option).



Dans sa gamme de récolte, Fendt étoffe sa série de moissonneuses-batteuses C avec le nouveau modèle Fendt 6335 C PLI (360 ch en surpuissance) conçu pour des terrains à forte dénivellation. Le système Paralevel dont il est pourvu permet une compensation latérale jusqu'à 20 % et une compensation longitudinale jusqu'à 30 % en montée et 10 % en descente.

Kuhn: un Espro en milieu de gamme



L'Espro 4000R rejoint la gamme des semoirs polyvalents Kuhn (Espro 3000 et Espro 6000R déjà commercialisés). Ce modèle repliable, d'une largeur de travail de 4 m, se compose de deux rangées de disques, d'une rangée de pneus avec crampons décalés de 900 mm et de la barre de semis Crossflex. Compatible Isobus, il nécessite un tracteur à partir de 140 ch.



Riche de 12 modèles avec des puissances allant de 130 à 175 ch ainsi que deux types de transmissions K-VT et K-Power Plus, la nouvelle série M7001 répond aux dernières normes anti-pollution. Tout en conservant leur simplicité d'utilisation, ces nouveaux tracteurs embarquent les dernières technologies : variation continue, GPS, automatismes de bout de champs, pour ne citer que les principales. Avec une garantie constructeur minimum de 3 ans, les nouveaux tracteurs M7001 sauront satisfaire les attentes des plus exigeants.

